

## **!! Appel à soutien pour un copain cheminot rennais !!**

Le 1er mai 2018, alors qu'une centaine de manifestants rentraient direction Rennes 2, la Compagnie Départementale d'Intervention et la BAC lançaient une nasse boulevard de Guines, celle-ci intervenant après une manifestation marquée par plusieurs attaques de la police sur le cortège. Durant les contrôles de police, un copain cheminot observe la scène de l'extérieur et voit un policier entrer dans l'enceinte de la SNCF, près des voies. Il fait alors un signalement au poste central après s'être identifié. La Police, contestant la présence du policier près des voies, a convoqué le camarade cheminot le 31 mai dernier.

Lors de la Nuit du Rail organisé au Technicentre de St-Jacques-de-la-Lande, un barrage filtrant avec diffusion de tract est organisé par les grévistes devant l'entrée lors de la prise de service. Et là un non-gréviste, déjà connu pour avoir menacé des grévistes, fonce avec sa voiture dans le barrage filtrant et shoote un agent de la SNCF. Il sera mis en garde à vue quelques heures plus tard.

Le tableau est dressé.

Qu'en est-il au niveau administratif, côté direction de la SNCF?

On peut se dire que le cheminot ayant percuté en voiture un collègue soit mis à pied et que le collègue cheminot ayant appliqué le règlement en lançant la procédure d'urgence ait repris le boulot tranquillement. Et bien non, c'est tout l'inverse !! Le "pilote de Rallye" n'est pas sanctionné et l'autre cheminot se retrouve convoqué pour radiation (= procédure de licenciement) à la Direction Ouest à Nantes le 15 juin 2018. Incroyable, c'est celui qui a fait son boulot qui est sanctionné, menacé d'être viré purement et simplement.

Comment cette situation est-elle possible? Tentons une analyse.

Pour préciser la situation, en fait la Police niant la présence de son agent dans l'enceinte de la SNCF près des voies, la Préfecture met la pression sur la SNCF. Du coup la Direction, pour se défaire, a lancé cette procédure disciplinaire contre son salarié. Elle lui reprocherait de ne pas avoir recontacté le poste central pour refaire un point. En fait, si on lit entre les lignes, la direction use de la situation pour faire tomber un syndicaliste cheminot, un militant actif, moteur dans toutes les mobilisations et grèves. Une nouvelle fois, Préfecture et Patrons utilisent les grosses ficelles pour criminaliser un syndicaliste, un gars qui défend ses conditions de travail, celles de ses collègues et celles d'un vrai service publique du rail.

**Alors défendons-le et soyons nombreux le 15 juin à 13H30  
devant la Gare de Nantes pour un rassemblement de soutien.**

L' AG Interpro

**Info :** rdv covoiturage parking Alma près du Mc Do pour un départ en voiture à 11h30 ce vendredi 15 juin. Besoin de voitures !